

Accueil des étudiants au second semestre à l'Université de Montpellier

Année universitaire 2019 - 2020

UFR / Institut : Droit et Science politique

Réorientation en L1 Droit uniquement (réorientation en L1 Science politique non autorisée – capacité d'accueil limitée)

Année Universitaire 2019-2020	Etudiants de Licence 1 et PACES de l'UM	Etudiants de Licence 1 hors UM
Calendrier : - Début des démarches - Date limite	02 décembre 2019 17 janvier 2020	02 décembre 2019 17 janvier 2020
Nature des démarches à effectuer	Le dossier peut être : - Soit téléchargé sur le site web de la faculté - Soit retiré auprès du service scolarité Il doit être déposé auprès du service de scolarité Licences-DU de l'UFR Droit et Science politique (Bât 1 - RdC). Heures d'ouverture du service scolarité : Lundi-Mardi-Jeudi : 9h – 11h30 et 13h30-16h Mercredi-Vendredi : 9h – 11h30	Le dossier peut être : - Soit téléchargé sur le site web de la faculté - Soit retiré auprès du service scolarité Il doit être déposé auprès du service de scolarité Licences-DU de l'UFR Droit et Science politique (Bât 1 - RdC). Heures d'ouverture du service scolarité : Lundi-Mardi-Jeudi : 9h – 11h30 et 13h30-16h Mercredi-Vendredi : 9h – 11h30
Contact : - Nom/Service : - Tél. : - Courriel :	Service scolarité Licences – Alice ROURE 04 34 43 28 09 alice.roure@umontpellier.fr	Service scolarité Licences – Alice ROURE 04 34 43 28 09 alice.roure@umontpellier.fr
Début des enseignements du second semestre	<u>Cours magistraux</u> : 13 janvier 2020 <u>Travaux dirigés</u> : 27 janvier 2020	